



LE RAPPORT AU TEMPS AUJOURD'HUI

Des repères pour penser le temps

Lorsque l'on parle du temps, on pense *a priori* à quelque chose d'abstrait, n'ayant pas de réalité tangible à part peut-être celle de sa mesure. En sociologie, le temps renvoie à une notion qui possède bien une réalité, celle-ci conditionne fortement la manière dont on vit au sein d'une société. Cette note propose une réflexion théorique en support à une série d'activités d'éducation permanente concernant le temps de travail et les temps sociaux.

A

LE TEMPS COMME EXPÉRIENCE

Le thème du temps a occupé les sociologues depuis longtemps. Émile Durkheim le définissait déjà comme « une catégorie sociale de pensée qui rythme la vie des individus ». La manière dont une société s'organise, dont ses individus interagissent, dont ses institutions fonctionnent, produit des temporalités particulières qui, en retour, constituent un cadre collectif qui conditionne la vie quotidienne.

Le temps comme concept en sociologie fait référence à une double dimension (Montulet, 1998) : une première, celle de son objectivation, constitue une référence collective. Ce temps *objectivé* véhicule un cadre qui permet la coordination des activités, l'établissement d'une vie collective, l'organisation d'une société. Mais, si ce temps a une réalité, il ne possède pas une *nature* en soi. En effet, le temps prend sens dans une relation intersubjective, dans les activités concrètes de la vie quotidienne : c'est la

deuxième perspective du temps, celle de sa subjectivation.

Le temps est donc une réalité qui existe par les contenus qui lui sont subjectivement attribués. Quand un individu perçoit du temps, sa perception se réfère toujours à des formes temporelles qui font sens collectivement, même si celles-ci sont aménagées afin d'être opérationnelles pour l'action individuelle. Le temps est donc « vécu » avant de constituer une mesure de la durée ou un objet de réflexion.

B

LE TEMPS COMME NORME ET VALEUR

Le temps dans chaque société est donc une expérience, mais il est aussi une norme et une valeur. Si on considère la question des rôles sociaux de sexe dans les sociétés industrielles (qui ont encore largement des incidences aujourd'hui), ceux-ci étaient dictés par le confinement du temps des femmes dans les activités de soin et d'éducation, et celui des hommes dans le travail. La conception

hégémonique du temps à certaines périodes doit donc être mise en relation avec les différentes normes de la vie collective et les valeurs prioritaires dans les cultures et les époques considérées.

On comprend donc que les manifestations du temps comme cadre global ont varié tout au long de l'histoire. Dans les sociétés traditionnelles, le temps est davantage cyclique, les activités sont rythmées par les saisons, les rituels religieux et les traditions. C'est un temps qualitatif ; il ne fait pas l'objet d'une abstraction ; il est hétérogène et discontinu. La référence temporelle principale est celle du passé, le futur n'est considéré que comme la continuité de ce passé. Enfin, temps de travail, religieux ou de loisirs ne sont pas séparés.

Au XIX^{ème} siècle, avec la montée de l'industrialisation (division du travail, rationalisation de la production), la distinction entre le temps de travail et les autres temps (et lieux) de vie apparaît (Pronovost, 1996). D'une mesure du temps déterminée par la tâche, on va passer à la mesure de la tâche de travail par le temps. Une discipline du temps de travail se développe alors. L'époque industrielle marque l'avènement des idées de discipline, d'accélération et de précision du temps.

Aujourd'hui, comme le souligne Tabboni (2006 :131), « quelques-unes des caractéristiques les plus marquantes du temps industriel [...] sont en train de disparaître. La diminution progressive du taylorisme dans l'organisation du travail s'accompagne de la fin des horaires communs à tous. La multiplication des ordres temporels provoque également la chute de certaines frontières réputées infranchissables entre les temps sociaux : le temps de travail commence à s'insinuer dans le temps libre et inversement, en mélangeant des mondes symboliques différents. »¹

¹ Voir également la note EP n°2007-15: la conciliation entre le temps de travail et les temps sociaux (I).



LES CADRES TEMPORELS CONTEMPORAINS

Aujourd'hui, le temps est devenu un sujet de préoccupation, comme si les individus et la collectivité avaient perdu leurs repères par rapport au temps.

On remarque, depuis une trentaine d'années, que la forme que prend le temps comme norme sociale, change. Quelques caractéristiques principales du temps « standard » de nos sociétés contemporaines semblent se dessiner et faire l'objet d'un certain consensus dans la littérature sociologique.

L'URGENCE

Il y a d'abord le sentiment de pression du temps. L'époque industrielle a marqué la volonté de *gagner* du temps. Dans la sphère du travail, les théories de Ford et Taylor minutent et différencient les tâches de production afin de gagner du temps, les technologies modernes font gagner du temps aux femmes dans les tâches ménagères, on gagne du temps dans les moyens de déplacement. Les *rythmes* du temps se sont ainsi accélérés. Aujourd'hui, les mutations de la sphère du travail sous la pression des marchés globalisés ont exacerbé le phénomène. Les discours sur le *manque de temps* prennent de plus en plus d'ampleur, beaucoup d'individus se disent être *dominés par le temps* (Vendramin, 2007). Par ailleurs, on perçoit que, contrairement aux prédictions, le développement des nouvelles technologies n'a pas contribué à un allègement des difficultés temporelles mais plutôt à une productivité accrue par unité de temps.

UN HORIZON TEMPOREL MOINS CERTAIN

Une autre caractéristique du rapport au temps aujourd'hui est celle d'un rétrécissement du temps sur le présent. L'horizon temporel était caractérisé jusqu'aux années '60 par les idées de *progrès* et de *développement*. Les études montrent qu'à cette époque, la hiérarchisation des représentations de l'avenir était fondée sur les représentations de la maîtrise à long terme

du temps, celles-ci étant à leur tour modulées selon les classes sociales. On comprend alors que les conditions d'existence précaires ont pour conséquence de resserrer le temps sur le présent. Aujourd'hui, si le futur paraît incertain, ce sentiment n'est plus uniquement le fait d'une catégorie de personnes *en marge*.

Sennett (2000) souligne ainsi que le « nouveau capitalisme » s'accompagne d'une façon nouvelle de concevoir la temporalité, que ce soit dans le travail ou dans la vie privée. « Les frontières du temps à l'intérieur desquelles nous vivons sont en train de changer, les impératifs de la flexibilité en fonction desquels le monde du travail s'organise compromettent la possibilité de se projeter dans le futur et de penser sa propre vie comme un développement cohérent. »

SUPERPOSITION ET DÉSORGANISATION DES TEMPS

Les frontières entre les différentes sphères d'activité (travail, famille, loisirs, formation) semblent se brouiller. Si l'époque industrielle a divisé les différents temps sociaux en sphères distinctes (avec notamment une répartition des rôles entre les femmes et les hommes), les temps sociaux évoluent aujourd'hui selon une double dynamique : il existe ainsi un paradoxe entre la diversification et le morcellement des temps sociaux et, parallèlement, le recouvrement de ceux-ci. Les frontières entre temps de travail et temps privés se diluent. L'harmonisation des temps sociaux divergents (et ayant des priorités différentes) devient ainsi un défi quotidien pour la plupart des individus.

Le cycle de vie représenté par la carrière stable et le cycle familial traditionnel tend aussi à disparaître, laissant apparaître une déstandardisation des parcours de vie. On assisterait à une sorte de « réversibilité dans les diverses phases de l'existence ». Il n'est plus rare de voir des personnes ayant déjà des enfants reprendre des études ou une formation, de diminuer ou d'augmenter son temps de travail au long de la vie, ou de se réorienter professionnellement. Par ailleurs, les transformations dans la sphère familiale (divorces, familles recomposées) font

apparaître des périodes de procréation différenciées et plus étalées dans le temps.



QUELQUES MUTATIONS QUI CHANGENT NOTRE PERCEPTION DU TEMPS

Qu'est-ce qui peut, dès lors, expliquer les tensions temporelles toujours plus présentes depuis une trentaine d'années ?

LES TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL

On assiste en premier lieu à la différenciation croissante des formes d'emploi (temps partiels, horaires flexibles, CDD, intérim), mais aussi à la transformation dans l'organisation du travail (les nouvelles formes de management flexible). Ces modifications dans l'organisation du travail, ainsi que dans les formes d'emploi, ont ainsi produit des nouveaux cadres temporels.

S'il subsiste des formes anciennes d'organisation du travail, les nouvelles formes organisationnelles sont en expansion. « La recherche de flexibilité est le fil conducteur dans toutes les transformations organisationnelles. Cette recherche de flexibilité s'attaque à toutes les dimensions du travail [...] et elle est au cœur de l'éclatement du marché du travail » (Vendramin, 2004 :74-75).

Sennett (2000) souligne ainsi que le capitalisme flexible demande aujourd'hui aux travailleurs de s'adapter continuellement au changement, de prendre des risques et de refuser toute routine.

LE RÔLE STRUCTURANT DE LA SPHÈRE ÉCONOMIQUE

Dans un marché mondialisé, le profit est lié à la rapidité des transactions. Les conséquences de ce phénomène est que les crises financières récurrentes traduisent une instabilité croissante, parce que les investisseurs sont incapables de faire des projections dans l'avenir.

Cette incertitude rend les investissements productifs aléatoires et l'on voit apparaître la volonté des entreprises de se rendre plus *mobiles*. Pour répondre à ces impératifs, les entreprises développent des systèmes de gestion ayant pour objectifs de *compresser* le temps.

L'organisation du travail change ainsi sous l'impulsion de la sphère économique, mais il n'est pas le seul affecté par ces changements. Ainsi, les transformations du temps affectent-elles l'ensemble des sphères sociales de la vie quotidienne.

L'INDIVIDUALISATION DES TEMPS

Un débat divise aujourd'hui les chercheurs sur le changement culturel identifié sous le terme générique d' « individualisation ». Nous vivons une époque où les repères sociaux traditionnels ont éclaté et, si nous sommes aujourd'hui *émancipés* des valeurs et devoirs qui autrefois ordonnaient la société, l'individualisation et l'autonomisation ont pour conséquence une plus grande pression identitaire. Les notions de « réalisation de soi » et de « choix personnels » paraissent des impératifs qui augmentent les contradictions entre temps personnels et temps sociaux. Nous serions passé d'une culture de *manque* à une culture du *surplus* où chacun doit construire son propre axe temporel, selon son propre principe de choix (Leder, in Zawasky, 2002).

Le temps est porteur de normes et de valeurs. Il est, dès lors, essentiel, pour la cohésion

sociale, de penser les politiques de coordination des différents temps en rapport avec les normes qui les sous-tendent. En effet, les choix politiques en matière de gestion du temps (que ce soit dans la sphère du travail, de politiques d'emploi, des politiques familiales ou dans l'éducation) ne sont pas neutres et n'impliquent pas les mêmes conséquences pour tous les individus.

Lotte Damhuis

Sources :

- Montulet B. (1998), *Les enjeux spatio-temporels du social*, Paris, L'Harmattan.
- Pronovost G. (1996), *Sociologie du temps*, Paris-Bruxelles, de Boeck & Larcier.
- Sennett R. (2000), *Le travail sans qualités, les conséquences humaines de la flexibilité*, Paris, Albin Michel.
- Tabboni S. (2006), *Les temps sociaux*, Paris, Armand Colin.
- Vendramin P. (2004), *Le travail au singulier. Le lien social à l'épreuve de l'individualisation*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia.
- Vendramin P. (2007), *Temps, rythmes de travail et temps sociaux*, FEC-FTU.
- Zawadsky P dir (2002), *Malaise dans la temporalité*, Paris, Publications de la Sorbonne.



AVEC LE SOUTIEN DU MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE,
SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE